

## COMMENT PARTICIPER ?

Voici les 3 étapes pour participer au Concours Lusofonia, intitulé cette année **Viaj'Arte**, ma rencontre avec l'art en lusophonie

### 1 Choisis tes camarades pour constituer ton groupe.

Vois avec ton professeur comment constituer ton groupe de travail. Vous pouvez être entre 2 et 4 élèves par groupe. Néanmoins, chaque élève devra s'inscrire individuellement en remplissant un Bulletin de participation.

### 2 Inscris-toi en utilisant le Bulletin de participation ci-contre. Pour être valable, il doit être signé par ton représentant legal.

Dès que tu as formé ton groupe de travail, remplis ton Bulletin de participation, fais-le signer par l'un de tes parents et envoie-le, dans l'enveloppe T (déjà affranchie) qui t'a été remise par ton professeur. Si tu as égaré le Bulletin de participation, tu peux le télécharger sur le site [www.concursolusofonia.org](http://www.concursolusofonia.org), puis l'imprimer. Pour être sûr d'être inscrit, n'attends pas le dernier moment !

Date limite d'inscription et d'envoi de ton bulletin de participation :  
**31 décembre 2011** (cachet de La Poste faisant foi). Adresse :

Concours «Lusofonia - Viaj'Arte»  
IMPERIO Assurances S.A.

18, rue Clément Bayard - 92300 Levallois-Perret

### 3 Ensuite laisse ta créativité s'exprimer.

Tes camarades et toi avez jusqu'au 30 avril 2012 (cachet de La Poste faisant foi) pour envoyer vos travaux sous enveloppe/colis Poste suffisamment affranchi à :

Concours «Lusofonia - Viaj'Arte»  
IMPERIO Assurances S.A.

18, rue Clément Bayard - 92300 Levallois-Perret

### IMPORTANT

- Tu peux nous envoyer ton bulletin de participation et ton travail en deux temps. Toutefois, il est indispensable que nous ayons reçu ton Bulletin de participation avant le 31 décembre 2011, et ton travail de groupe au plus tard le 30 avril 2012 (cachet de La Poste faisant foi).
- Chaque travail devra comporter, en en-tête ou sur une étiquette: le nom et prénom des élèves qui l'ont réalisé, leur classe, le nom et l'adresse de leur établissement, et le nom de leur professeur portugais.

**Bonne chance !  
Boa sorte !**

EDUCALIA  
Capital Rente Education

Un capital immédiat de 10 000€ + une rente de 750€ par mois jusqu'au 25<sup>ème</sup> anniversaire des enfants.

IMPERIO 40 ans 1971 2011

Contactez-nous au 01 41 27 75 75  
18/20, rue Clément Bayard - 92300 Levallois Perret.

\*Garanties conformément aux conditions générales du contrat Educalia, en cas de décès accidentel du parent assuré, IMPERIO S.A. au capital de 32 800 047 Euros le 30/09/2011, rue Clément Bayard - 92300 Levallois Perret. Entrez en règle par le site [www.educalia.fr](http://www.educalia.fr). Numéro de RCS 433 961 174 RCS PARIS. Document non contractuel. © Crédit Photo / Gettyimages

### Livret A BCP



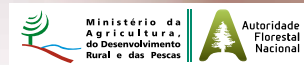
### Plantez un arbre au Portugal avec la Banque BCP.

Pour chaque Livret A BCP souscrit, la Banque BCP, en partenariat avec l'AFN, plante un arbre au Portugal.

Pour tous renseignements appelez le Centre de Relations Clients : 0 891 78 78 78\* ou connectez-vous sur [www.banquebcp.fr](http://www.banquebcp.fr)

\* Accueil téléphonique le lundi : 9 h / 16 h 30, du mardi au vendredi : 9 h / 18 h et le samedi : 9 h / 16 h 30. N° Orange (0,225 €/mn).

BANQUE BCP SAS à Directeur et Conseil de Surveillance, au capital de 76 104 114 euros. Siège social 14, avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris - N° 433 961 174 RCS PARIS. Etablissement habilité par convention avec l'Etat à ouvrir des livrets A.



## 2011 2012 CONCOURS VIAJ'ARTE

Exprime tes émotions et tes réflexions sur l'art lusophone

(Peinture, Architecture, Sculpture, Arts décoratifs, Musique et Cinéma) à travers une production écrite, un blog, une vidéo, un diaporama, un enregistrement audio-visuel, une œuvre graphique ou plastique, une production musicale.

Ma rencontre avec la lusophonie.

Sous le haut patronage de l'Inspection générale de portugais.

ORGANISATION: BCP, INSTITUTO CAMOES PORTUGAL

MÉCÉNAT: Banque BCP, IMPERIO ASSURANCES

PARTENAIRES: JORNAL Mundo, capmagellan.org

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

# BULLETIN DE PARTICIPATION

à retourner dument rempli et signé, dans l'enveloppe T jointe, avant le 31 décembre 2011.

## 1<sup>er</sup> prix\*

### 1 voyage à Lisbonne

4 jours, 3 nuits  
(billet avion A/R sur vol régulier,  
séjour demi-pension  
en chambre double)

## 2<sup>e</sup> prix\*

1 appareil photo numérique  
compact Sony Cyber-shot  
DSC-W570 Argent  
(16,1 Millions pixels).

## 3<sup>e</sup> prix\*

1 Casque audio  
Sennheiser HD 428  
Casque fermé  
Connecteur jack 3,5mm  
plaqué or.

\*Photos non contractuelles. En cas d'indisponibilité de l'un de ces articles,  
il sera remplacé par un article de même nature et de valeur équivalente.

## AGENDA

Octobre 2011  
Lancement du Concours Lusofonia  
«Viaj'Arte» dans les établissements  
scolaires de France métropolitaine,  
proposant un enseignement de  
la langue portugaise.

31 décembre 2011  
Date limite d'envoi  
du bulletin de participation.

30 avril 2012  
Date limite d'envoi des travaux.

Début mai 2012  
Evaluation des travaux par le jury  
et attribution des prix. Les élèves  
gagnants seront informés par email  
ou par courrier les jours suivants.

Mi mai 2012  
Cérémonie de remise des prix  
à Paris. Les gagnants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix  
recevront leur prix le jour de la cérémonie.  
Les gagnants du 1<sup>er</sup> prix réaliseront  
leur voyage à Lisbonne  
du 25 mai au 28 mai 2012.

### Article 1. Organisation

Le Concours Lusofonia «Viaj'Arte» est organisé par l'ADEPBA (Association pour le Développement des Etudes Portugaises, Brésiliennes, d'Afrique et d'Asie Lusophones) et par la Coordination de l'Enseignement Portugais (Institut Camões). Ce concours est également placé sous le haut patronage de l'Inspection générale de portugais.

### Article 2. Mécénat

Le Concours Lusofonia «Viaj'arte» est réalisé grâce au mécénat d'IMPERIO S.A. et de la Banque BCP.

### Article 3. Objet du concours

Pour l'année scolaire 2011/2012, le Concours Lusofonia s'intitule «Viaj'Arte: ma rencontre avec l'art en lusophonie». Ce thème est en relation avec le programme officiel de portugais de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire (collèges et lycées). Ce thème permettra aux élèves d'exprimer leurs émotions et leurs réflexions face à une œuvre d'art liée au monde lusophone en présentant leur travail sous forme de :

- Production écrite,
- Blog,
- Vidéo,
- Diaporama,
- Enregistrement audio-visuel,
- Œuvre graphique ou plastique,
- Production musicale,

Il s'agit d'un travail collectif (groupes de 2 à 4 élèves maximum). Ce travail pourra être présenté en français, en portugais ou dans les deux langues.

### Article 4. Classes concernées

Ce concours est ouvert à tous les élèves qui étudient le portugais dans les écoles primaires, les collèges et les lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, publics ou privés sous-contrat, en France métropolitaine. Le Concours comporte trois niveaux avec des critères d'évaluation correspondants :

- Primaire (du CP au CM2)
- Collège (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>)
- Lycée (de la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale).

Il s'agira, dans tous les cas, et pour tous les niveaux, de travaux collectifs. Chaque groupe de travail pourra être constitué de 2 à 4 élèves.

### Article 5. Inscription

Les élèves se verront remettre par leur professeur :  
- un courrier destiné à leurs parents, présentant l'objectif et l'intérêt pédagogique du concours, et  
- un dépliant comportant le Règlement du concours et le Bulletin de participation. Même s'il s'agit de travaux de groupe, chaque élève participant devra remplir un Bulletin individuel de participation.

### La date limite d'inscription est le 31 décembre 2011.

Une inscription est valide à la double condition que le Bulletin de participation, dûment rempli et signé par le représentant légal, soit envoyé au plus tard le 31 décembre 2011, cachet de la Poste faisant foi, et que le travail de groupe auquel l'élève a participé, soit envoyé au plus tard le 30 avril 2012, le cachet de la Poste faisant foi.

Le Règlement et le Bulletin de participation sont également disponibles pour téléchargement sur le site du concours ([www.concursolusofonia.org](http://www.concursolusofonia.org)). Les Bulletins de participation doivent être adressés, sous enveloppe affranchie, à :

IMPERIO S.A.  
Concours Lusofonia «Viaj'Arte»  
18, rue Clément Bayard  
92300 Levallois-Perret.

### Article 6. Travaux

Article 6.1. Réalisation  
Les élèves participent par groupes (de 2 ou 4 élèves). **Un même élève ne pourra faire partie que d'un seul groupe.**  
**De même, chaque groupe ne pourra présenter qu'une seule réalisation.**

Les travaux pourront être présentés sous forme de : production écrite (poème, récit et autres textes), blog, vidéo, diaporama, enregistrement audio-visuel, œuvre graphique ou plastique, production musicale.

### Article 6.2. Normes à respecter

Lorsque cela est possible, il serait souhaitable que chaque réalisation soit fournie sur un support numérique : CD-Rom ou DVD. Pour le support vidéo, ne pas dépasser 10 mn. Pour les fichiers textes, maximum 15 pages. Chaque production devra comporter en en-tête ou sur une étiquette, le nom et l'adresse de l'établissement, la classe, le nom du professeur et celui des élèves.

### Article 6.3. Envoi des travaux

**Les productions doivent être envoyées au plus tard le 30 avril 2012**, délai de rigueur, le cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante : Concours «Lusofonia - Viaj'Arte» - IMPERIO, S.A. 18, rue Clément Bayard 92300 Levallois-Perret. Les productions ne seront pas retournées à leurs auteurs, qui s'engagent à en céder gratuitement tous les droits non commerciaux de diffusion (exposition, publication, projection, etc.) aux mécènes et aux organisateurs du concours.

### Article 7. Composition du jury et évaluation

Le jury sera composé d'un membre de l'ADEPBA, d'un représentant de la Coordination de l'Enseignement portugais, de l'inspecteur général de l'Education nationale responsable du groupe de portugais, d'un représentant d'IMPERIO S.A. et d'un représentant de la Banque BCP. Le jury comportera également deux autres membres parmi des personnalités du monde lusophone. Le jury organisera lui-même les modalités d'évaluation des productions reçues. Les décisions du jury seront souveraines et incontestables.

### Article 8. Palmarès et prix

Le palmarès récompensera les trois meilleurs travaux de groupe des écoles primaires, des collèges et des lycées participants. Prix décernés pour chaque niveau (école primaire - collège - lycée) et à chaque élève du groupe gagnant:

- **1<sup>er</sup> prix, un voyage à Lisbonne** (à réaliser du 25 au 28 mai 2012). La prise en charge portera sur le transport Paris /Lisbonne /Paris, sur vol régulier, ainsi que le logement en hôtel en chambre double, demi-pension, à Lisbonne. Le second repas et les frais sur place seront à la charge des parents.
- **2<sup>e</sup> prix, un appareil photo numérique compact Sony Cyber-shot**, de 16,1 Millions pixels\*
- **3<sup>e</sup> prix, un casque audio Sennheiser HD 428\***

Les participants pourront connaître les résultats sur le site internet du concours Lusofonia ([www.concursolusofonia.org](http://www.concursolusofonia.org)), le site de l'ADEPBA ([www.adepba.fr](http://www.adepba.fr)), le site de la Banque BCP ([www.banquebcp.fr](http://www.banquebcp.fr)) et le site d'IMPERIO ([www.imperio.fr](http://www.imperio.fr)).

\* en cas d'indisponibilité de ces prix à la date de remise des prix, ils seront remplacés par des prix de valeur équivalente. Aucun prix ne pourra faire l'objet d'un échange en numéraire.

### Article 9. Remise des prix

Une cérémonie de remise des prix sera organisée à Paris courant mai 2012. Les informations détaillées seront communiquées ultérieurement. Seuls les élèves primés seront invités à participer à cette cérémonie en compagnie d'un parent. Les frais de déplacement des lauréats habitant Paris ou l'île-de-france, pour assister à la cérémonie de remise des prix seront à la charge des familles. En revanche, pour les lauréats résidant en Province, les mécènes offriront un billet de transport pour leur permettre d'assister à la remise des prix en compagnie d'un parent. Il s'agira d'un billet de train aller-retour Province/Paris/Province, en 2<sup>nd</sup>e classe, pour le jour de la remise des prix, à concurrence de 150 € par élève et 150 € par accompagnateur. Le cas échéant, les frais de séjour à Paris et autres frais engagés seront à la charge des familles. A noter qu'aucune contrepartie financière ou autre ne sera accordée en lieu et place de ces billets de train.

### Article 10. En cas d'annulation du concours

Les organisateurs et les mécènes ne sauraient être tenus responsables si, par suite d'un événement de force majeure, le présent concours devait être annulé, reporté ou modifié. De même, leur responsabilité ne saurait être retenue en cas de vol, perte, retard ou dommages causés lors de l'acheminement des travaux par La Poste. En cas d'indisponibilité de l'un des prix, il sera remplacé par un prix de valeur équivalente. Par ailleurs, en cas de force majeure, les dates du voyage du 1<sup>er</sup> prix peuvent être modifiées. Aucun échange ou contrepartie financière ne sera accordée en lieu et place de l'un quelconque des prix.

**Le fait de participer au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.**

L'élève

\_\_\_\_\_

Nom de l'établissement

\_\_\_\_\_

Nom Association

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Ville de l'établissement

Ecole primaire  Collège  Lycée

\_\_\_\_\_

Classe

\_\_\_\_\_

Nom du Professeur

\_\_\_\_\_

Nom de l'élève

\_\_\_\_\_

Prénom

Masculin  Féminin

\_\_\_\_\_

Sexe

\_\_\_\_\_

Date de naissance

\_\_\_\_\_

Lieu de naissance

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Code postal

\_\_\_\_\_

Ville

\_\_\_\_\_

E-mail

\_\_\_\_\_

Nombre de frères/sœurs : \_\_\_\_\_

Représentant légal

\_\_\_\_\_

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom

Représentant légal :  Père  Mère  Autre : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date de naissance

\_\_\_\_\_

Lieu de naissance

\_\_\_\_\_

Téléphone domicile

\_\_\_\_\_

Téléphone portable

\_\_\_\_\_

E-mail

J'autorise mon fils/ma fille ci-dessus à participer au Concours « Lusofonia - Viaj'Arte » 2011/12.

J'accepte pour lui/pour elle l'intégralité du règlement ci-contre.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

En cochant la case ci contre j'autorise les sollicitations par e-mail, SMS, texto d'Império ou de la Banque BCP   
En cochant la case ci contre je m'oppose aux sollicitations commerciales par courrier d'Império ou de la Banque BCP

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectifications de toute information vous concernant qui figurerait sur tout fichier à l'usage des organisateurs et des mécènes. Ce droit s'exerce par l'envoi d'un courrier au siège des mécènes IMPERIO S.A. et /ou Banque BCP .